La FAFPT, l'Union départementale Ardéchoise, et l'Union Départementale de la Drôme s'inscrivent dans un accompagnement des professionnels œuvrant au sein de la Fonction Publique Territoriale.

Les syndicats FAFPT sont des syndicats professionnels spécialisés, représentatifs de la Fonction Publique Territoriale qui défendent les valeurs suivantes :

- Apolitisme
- Autonomie
- Indépendance
- Accompagnement des agents : professionnel, via des réseaux métiers…
- IFS Institut de formation National FAFPT agréé

Ils défendent le service public et les agents qui le font vivre dans le cadre d'un dialogue constructif !

Retrouvez le FA Fpt07 - Site www.fafpt07.org

Et en cela, ils accompagnent localement les agents dans leur vie professionnelle. Grâce à ses formateurs agréés par l'Institut de Formation Syndicale (IFS), la FAFPT 07 propose des sessions de formation. Elles sont ouvertes prioritairement aux adhérents, mais également aux non adhérents. Elles entrent dans le cadre juridique de la formation syndicale autorisée. A ce titre, elles bénéficient des Congés de Formation Syndicale pour les agents qui y participent.

Cette session de formation a été élaborée par l'IFS, le syndicat départemental FAFPT Ardèche, l'Union Départementale Drôme, pour répondre aux sollicitations de nos collègues.

Facebook FA Fpt Ardèche - Site internet www.fafpt07.org

Syndicat FAF-FPT des agents du Conseil Départemental de l'Ardèche

Pôle de Bésignoles (1er étage) 07000 PRIVAS

Tél. 07 61 48 39 94 syndfafpt@ardeche.fr

FA Autonome fédération Territoriale

Syndicat des agents du Conseil Départemental de l'Ardèche

INSTITUT DE FORMATION SYNDICALE

L'entretien professionnel, un temps privilégié de concertation et de projection !

jeudi 5 juin 2025

Salle 110A Pôle de Bésignoles à Privas (07000)

« une formation vous permet de monter en compétence et d'être plus efficace : c'est un investissement ! »

Session de formation syndicale ouverte aux agents territoriaux et aux contractuels

Inscriptions avant le 4 mai 2025

(Places limitées)

N° d'agrément - **2025 IFS / FA-FPT**

IPNS—Ne pas jeter sur la voie publique

La FAFPT, Union départementale Ardéchoiqse, sous l'égide de l'Institut de Formation Syndicale de la FAFPT, en partenariat avec l'Union Départementale de la Drôme, vous proposent une journée de formation syndicale gratuite (repas à votre charge). Cette journée a été construite pour mieux comprendre les enjeux de l'entretien professionnel et pour répondre aux questions que les agents se posent.

PROGRAMME

Jeudi 5 juin de 9h à 17h00

=> L'entretien professionnel

Ce moment partagé avec votre hiérarchie, souvent subi, peut devenir un vrai outil de pilotage de votre évolution professionnelle et de votre carrière.

- ◊ Temps de préparation
- ◊ Contenu
- ◊ Déroulement
- ◊ Quels enjeux ?
- ◊ Que faire si on n'est pas d'accord

Accueil dès 8h30 - *Déjeuner : à votre charge.*

Journée animée par Jocelyne Martelet & Christine Blachère, formateurs nationaux IFS.

Café d'accueil à partir de 8h30, offert par la FAFPT Ardéchoise.

Cette journée sera animée par les formateurs de l'IFS.

Elle est ouverte à tous les agents territoriaux et aux contractuels de Drôme et d'Ardèche dans le cadre des 12 jours de formation syndicale autorisés par les textes. A ce titre, vous devez envoyer votre demande **(modèle fourni à l'inscription)** à votre collectivité **avant le 4 mai**. Sauf nécessité de service motivée, votre employeur vous accordera cette journée de formation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner par mail syndfafpt@ardeche.fr

A **Avant le 4 mai 2025**

Nom.....

Prénom.....

Adresse personnelle.....

.....

Tél. .....Mail.....

Collectivité ou Etablissement public .....

.....

❒ Contractuel ❒ Stagiaire /Titulaire - Catégorie C ❒ B ❒ A ❒

Grade.....

❒ Adhérent FAFPT CD 07 ❒ Adhérent FAFPT autre ❒ Non adhérent

Je souhaite participer à la session de formation de la FAFPT—Union départementale Ardèchoise / Union Départementale Drôme le 5 juin prochain.

Dès mon inscription, j'ai noté que je recevrai un document à remettre à mon service ressources humaines **au plus tard le 4 mai**, soit 1 mois avant la date de la formation pour solliciter un congé de formation syndicale.

Je participerai aux repas suivants :

=> jeudi midi :

❒ Je prévois d'aller déjeuner en extérieur (à ma charge)

❒ Je souhaite apporter mon déjeuner (salle avec frigo et micro ondes sur place)

Autre bulletin d'inscription indépendant en PJ.

Plus d'infos : se renseigner auprès de syndfafpt@ardeche.fr

Tél. 07 61 48 39 94